Cyber escroquerie : livraison joignable numéro surtaxé, fishing

Document 3

Identifier le fait que le signataire et sa signature est authentique

Permettre authentification précise des consommateurs, obtenir leur consentement avec signature garantie par procédé fiable garantissant leur engagement

Document 5

7) agent sportif qui demande compensation mais club refuse de le payer car il exige un contrat ecrit dans les conditions particulières qui n’a pasa été respecté par le sportif, cours de cassation a estimé que l’ancien contrat signer au stylo n’était plus un engagement seul mais le mail à la même valeur qu’un contrat écrit, ce principe va même dans un domaine ou la loi exige un contrat dans des conditions particulières, la cours a validé que l’change de mail regroupé dans le contrat même si l’échange ne regroupait l’ensemble des éléments dans le même contrat.

8) Personne puisse être identifiée, ecrit electronique conserver de nature à conserver l’intégrité

9) Des lors que les conditions mentionnées ci-dessus il est normal que la signature electronique ait la même force probante qu’une signature manuscrite.

Document 6 !!!!!!!!!

1. Processus automatisation des ventes, sur les sites marchands il y a un seul clic au lieu de deux clics en présentant cette mesure comme une facilité pour le consommateur. Processus d’achat avec une trop grande facilité, achat impulsif qui peut se retourner contre lui.

E4 : clique, double clique

Loi rend obligatoire double clic pour les sites marchands (ecommerce, un pour vérifier la commande et un pour valider la commande, B2B).

1. L’exigence du double clique est une condition de validité du contrat conclu par voie électronique, il est nécessaire que le destinaitare puisse vériier l’offre en détail de sa commande avant de pouvoir valider as commande par un deuxième clic.

Document 7

1. Prendre sa décision en toute connaissance de cause, communiquer dans une langue compréhensible (français), langue adapté qui va permettre d’avoir accès à ses informations, ces obligations se justifient par les risques encourus par les cyberconsommateurs car ils achètent à distance et ne sont pas présent lorsqu’ils achètent.

Document 8

1. 14 jours pour la rétractation à compter de sa date de livraison
2. Pour permettre au consommateur de réfléchir pour ne pas se sentir victime de leur achat d’impulsion

Document 10

7. Ne pas donner ses données pour offre commerciales et promotionnelles, raison pour laquelle il faut donner le choix

8. Les obligations sont nombreuses : droits et obligations des vendeurs classiques, réglementations commerce électronique (délai de rétractation, envoi des commandes, rétractations des consommateurs).

Doc 11

1. Conseil, livraison, respect livraison contrat, assurer une étroite collaboration avec le client, doit coopérer, client doit pouvoir au prestataire de service de travailler dans de bonnes conditions en assurant l’accès à l’informations, dans des conditions d’échanges de dialogue sécurité, confiance, respect mutuel, soumis au droits commun des contrats et règles additionnels vu précédemment (preuve numérique …)
2. Sécuriser engagement concernant les attentes des 2 parties, prestation de service : anticiper alés, difficultés qui peuvent intervenir, impact possible. Poser un cadre qui permet une collaboration dans un cadre de confiance et respect mutuel.

Document 12

1. Prestataire informatique qui a mis en place un logiciel de gestion, transport routier, paramétrage, anomalies dans la mise à jour du logiciel, demander réparation au prestataire
2. Il n’a pas respecté son obligaiton d’information et de conseil qui est indispensable, n’a pas discuté avec le client des difficultés, faire le point avec le client des dysfonctionnements des clients.

Document 14

6. Pouvoir récupérer ses données en bonne et due forme, clause de réversibilité des données, les sociétés font des back up qui sont fait de manière en batch, le recours au cloud doit s’accompagner d’une sécurité importante de protection des donnnées en s’accopagnant d’une clause de réversibilité des données, doit pouvoir récupérer à tout moment l’intégralité des données de manière structuré dans un langage clair et utilisable.

Document 15

7. Le client doit collaborer avec le fournisseur en lui procurant des éléments précis concernant ses attntes (graphisme, ergonomie etc) et en se rendant disponible pour lui donner ses informations.

8. Jusqu’à 3 modifications max, sinon passe son temps à modifier, responsibilité : le client n’a pas assez collaborer avec le webmaster lui demandant des modifications permanentes et ne lui permettant pas de rendre le projet dans les temps.

9 . Cession des droits d’auteurs

10.